Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/11/2023

COOP ATLANTIQUE HYPER U rappelle FILET DE SARDINE



- Noms des modèles ou références concernés : **Filets de sardine**
- Marque : **Sans marque (produit vrac) ou U (produit emballé par le magasin)**
- **Lot Conditionnement sous Skin Date limite de consommation 05/11/2023**
  Lot En vrac sur étal Lot fournisseur : 433100244
- Conditionnements : **En vrac sur étal ou conditionnement sous skin**
- Date début/fin de commercialisation : **du 31/10/2023 au 08/11/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR.29.158.504.CEE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Coop-Atlantique - Enseigne U**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Taux HISTAMINE**
- Risques encourus par le consommateur : **Toxines endogènes : histamine**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 27 novembre 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre